Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

LE PRÉFET

Tarbes, le 20 septembre 2012

Monsieur le Conseiller Général,

Par lettre en date du 7 septembre 2012, vous appelez mon attention sur les problèmes causés à l'élevage par la présence de l'ours dans les Pyrénées et sur l'inefficacité des mesures d'effarouchement qui ont été prises.

Depuis le début de l'année 2012, une très forte augmentation du nombre de brebis tuées par l'ours a en effet été constatée dans le département. C'est la raison pour laquelle mon prédécesseur a mandaté les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) pour procéder à des tirs d'effarouchement conformément aux dispositions dérogatoires des articles L. 411-1 et suivants du code de l'environnement et malgré l'avis défavorable du Conseil national de protection de la nature (CNPN).

Deux opérations d'effarouchement ont été organisées sur l'estive de Bachebirou, à Luz-Saint-Sauveur, la plus touchée depuis le début de l'année par les attaques d'ours, la première entre le 2 et le 8 août et la seconde entre le 4 et le 8 septembre.

Si aucune présence de l'ours n'a pu être détectée au cours de chacune de ces opérations, il serait toutefois hâtif de conclure à leur échec. Aucune attaque d'ours n'a ainsi été enregistrée depuis le 17 août.

En tout état de cause, j'ai demandé au Sous-Préfet d'Argelès-Gazost d'organiser rapidement une réunion, à laquelle vous serez bien entendu convié, afin de faire le bilan de ces opérations.

.../...

Horaires : Délivrance des titres (sur rendez-vous 8h30-12h/13h30-16h00, le vendredi 8h30-12h) - Autres bureaux (sur rendez-vous 9h-12h/14h-16h30)
Préfecture - Place Charles de Gaulle - B.P. 1350 – 65013 TARBES Cedex 9 – Tél. 05 62 56 65 65 – Télécopie : 05 62 51 20 10
courriel : prefecture@hautes-pyrenees.gouv.fr - Site Internet : www.hautes-pyrenees.gouv.fr

24/09/2012 15:45 0562567803 PRG PAGE 03/04

Par ailleurs, je vous informe que j'ai engagé, avec mon homologue du département de l'Ariège, une démarche visant, d'une part, à examiner le fonctionnement du protocole ours à problème pour le rendre plus opérationnel et, d'autre part, à établir le bilan du système d'indemnisation. Le Préfet coordonnateur de Massif a accueilli favorablement cette démarche et demandé à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) d'engager une réflexion sur ces deux points.

Je ne manquerai pas de vous tenir régulièrement informé de l'avancée de ces travaux.

Comme vous pouvez le constater, je suis très attentif à la situation des éleveurs dans le département. J'ai d'ailleurs rencontré leurs représentants le 12 septembre dernier, peu de temps après ma prise de fonction. Je resterai vigilant à ce que leurs difficultés puissent être prises en compte au niveau régional comme au niveau national.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller Général, l'expression de ma considération la plus distinguée. *Avec mes sentiments les meilleurs.*

Henri d'ABZAC

Monsieur Jacques BÉHAGUE

Conseiller Général du canton de Luz-Saint-Sauveur